



SYNDICAT SOLIDAIRE UNITAIRE ET REVOLUTIONNAIRE
LUTTE DE CLASSES ÉDUCATION
PAYS DE LA LOIRE

(ou SUR LdC ÉDUCATION PdL)

PUBLICATION DES COMPTES

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

BILAN COMPTABLE

(toutes les sommes sont en euros)

ACTIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Net	Net		Net	Net
Immobilisations incorporelles			Capital propre	228	
immobilisations corporelles	228		Écarts de réévaluation		
immobilisations financières			Réserves	0	
TOTAL I	228	0	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	894	0
Actif circulant :			TOTAL I	1122	0
Stocks et en-cours			Provisions règlementées		
autres que marchandises			TOTAL II		
marchandises			Dettes :		
Avances et accomp. Versés			Emprunts et dettes assimilées		
Créances			Avances et acomptes reçus		
clients et comptes rattachés			Fournisseurs et comptes		
valeurs mobilières de plac.			Autres		
Disponibilités (hors caisse)	894	0	TOTAL III	0	0
Caisse (argent liquide)			Produits constatés d'avance		
TOTAL II	894	0	TOTAL IV		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1122	0	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1122	0

COMPTE DE RÉSULTAT

(toutes les sommes sont en euros)

CHARGES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	PRODUIT	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
- achats de marchandises	276		- ventes de marchandises		
- variation de stocks			- production vendue (biens et services)		
- achats d'approvisionnement	0		- travaux et études		
- variation de stocks (approvisionnement s)			- production stockée		
- autres charges externes	856		- production immobilisée		
- impôts, taxes et versements assimilés			- subventions d'exploitation		
- rémunérations du personnel			- autres produits	2132	
- charges sociales			produits financiers		
- dotations aux amortissements					
- dotations aux dépréciations					
- dotations aux provisions					
- autres charges	106				
Total I	1238		Total I	2132	
Charges exceptionnelles (II)			Produits exceptionnels (II)		
Impôts sur les bénéfices (III)					
Total des charges (I+II+III)	1238		Total des produits (I+II)	2132	
Soldes créditeur : bénéfice	894		Soldes débiteur : pertes		
TOTAL GENERAL	2132		TOTAL GENERAL	2132	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS **Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025**

Faits majeurs de l'exercice 2024-2025 et règles comptables

SUR Lutte de Classes éducation Pays de la Loire (SUR LdC PdL) publie ses états financiers pour l'exercice 2024-2025 en conformité avec la loi du 20 août 2008.

Son exercice comptable est du 01/09/2024 au 31/08/2025, ce qui correspond à son rythme d'activité qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises :

- * Continuité d'exploitation
- * Permanence des méthodes comptables
- * Indépendance des exercices
- * Non compensation

Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 2018-06 du 05 décembre 2018 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 2017-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N° 2018-06.

Note sur le bilan

Le syndicat n'a pas d'autres actifs que le compte bancaire nécessaire à son fonctionnement.

L'immobilisation corporelle correspond à l'achat d'un ordinateur.

Note sur le compte de résultat

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat.

Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cours de l'année par le syndicat. Le versement à l'Union des syndicats de Lutte de Classes (U-LDC) figure en charges.

Tableau des ressources

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2024-2025

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	2117 €
Versement de cotisations	
Produits exceptionnels	15 €
Autres Produits d'Exploitation perçus	
Produits financiers	
Total des Ressources	2132 €

Cotisations

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif sur la base d'un barème local.

Personnel

Le syndicat ne dispose pas de salarié·e.

Affectation

Il s'agit du premier exercice comptable du syndicat.

Affiliation

Le syndicat est affilié à l'Union des syndicats de Lutte de Classes. A ce titre il verse une cotisation annuelle fixée par le Conseil Syndical ou le Congrès de U-LDC. Cette cotisation est un pourcentage des cotisations perçues par le syndicat. Pour 2024-2025, il a été versé 105,85 €.